



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38048>

Département(s) de publication : **55, 10, 08, 51, 52, 57, 54, 88**

Annonce n° **24-38048**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BAR LE DUC
SUD MEUSE

Correspondant : MME Martine Joly, Présidente

Adresse : 12 Rue Lapique - BP 60559, 55012 Bar le duc cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0329795631

Courriel : Marchespublics@barleduc.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation de levés topographiques et bathymétriques de l'Ornain et du ruisseau de Malval au droit de quatre ouvrages hydrauliques

Lieu d'exécution et de livraison : 12 rue Lapique, 55000 Bar-le-duc

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché de prestation de services concerne la réalisation de levés topographiques et bathymétriques de l'Ornain et du ruisseau de Malval, au droit de quatre ouvrages hydrauliques, dans le cadre d'une opération de restauration de la continuité écologique. Les ouvrages concernés se situent à Saint-Amand-sur-Ornain, Naix-aux-Forges, Menaucourt et Nançois-sur-Ornain.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le prestataire réalisera des levés topographiques et bathymétriques dans les périmètres indiqués au CCTP. Pour chacun d'entre eux, il produira des rendus répondant aux exigences du CCTP.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le marché sera financé sur le budget du pouvoir adjudicateur. Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif effectué au compte ouvert au nom du titulaire dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de la facture. Aucune retenue de garantie ne sera appliquée dans le cadre de ce marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Les renseignements et justificatifs à produire sont détaillés à l'article 4.2.2. du Règlement de Consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 202402A

Renseignements complémentaires : Le marché est réglé à prix global et forfaitaire.. Les prix sont fermes et actualisable conformément au CCAP. Le marché est réglé à prix global et forfaitaire. Les caractéristiques des prix sont développées au CCAP. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy 5, place de la Carrière C.O. n°38 54036 Nancy Cedex greffe.ta-nancy@juradm.fr Tél : 03 83 17 43 43 Fax : 03 83 17 43 50 Introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 et du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L.551-13 du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de Justice Administrative). Une fois exécutoire, le marché peut être

consulté par toute personne qui en fait la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_Old0DsITZ1

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/03/2024